

## Réunion statutaire du : 17 Mars 2025

**Présidente de réunion** : Daniel GEORGES

**Nombre de membres** : 15 + 4 conjoint(es) + 1 Invité

BANNER	Jacques	E	FISCHER	Danielle		MARCHAND	Jean Pierre		SCHERBERICH	Olivier	
BARRAND	Pascal		FORGES	Sebastien		MARCHAND	Philippe		SCHMITTER	Claude	P
BAUMANN	Deborah	P	FRIEH	Pierre		MAURER	Maxime		STAEHLY	Damien	
BECK-WEIL	Laetitia		GEORGES	Daniel	P	MAYER	Sandra	P	STENGER	André	P
BILDSTEIN	Jacques	E	GROB	Nicolas		MULHAUPT	Magali	P	WEISS	Jean Bernard	
BLEICHER	Geneviève	P	HOHLY	Thierry		PERLADE	Lionel		WILLIAMS	Christopher	E
BUND SCHUSTER	Pascale	P	HUSSHERR	Pierre	P	RABERE	Bernard	P	WORMSER	Evelyne	E
CARLIN	J-Claude	P	ISTIN	Gilles	E	RAFT	Anne	P	ZEHLER	Bernard	P
DORFER	Hervé		KELLER	André		REVENU	Yves		GERST*	Jean Jacques	
ECKERT	Constant		LAMMER	Stéphane	P	RITZENTHALER	Patrice		JÄGER*	Günter	
FERREIRA	Patrick	P	MALEZIEUX SUTTER	Marie Pierre		SCHALCK	Richard		SICHEL*	Jean-Paul	

### Visite du Centre de Formation des Apprentis Marcel Rudloff de Colmar

À l'origine un couvent, le CFA inter chambres a été créé en 1981, regroupant les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) ainsi que les chambres de commerce et d'industrie (CCI). En 1986, il a fusionné avec le CFA public pour former une nouvelle entité. Fruit d'une collaboration entre l'Éducation nationale, la Chambre des métiers et la CCI, le CFA Centre Alsace Marcel Rudloff a vu le jour. Avec plus de 40 ans d'existence, il est aujourd'hui le plus grand CFA du Grand Est sur un seul site.

Le directeur, M. NIERENGARTEN, accompagné de trois collaborateurs et de la responsable des ressources humaines, nous a accueillis. Le centre est organisé en six pôles : comptabilité, accueil et secrétariat, administratif, développement et communication, maintenance et entretien, ainsi qu'un pôle éducatif. La maintenance s'étend sur une superficie de 10 000 m<sup>2</sup>. L'équipe pédagogique compte 30 enseignants en matières professionnelles et 14 en enseignement général. Le centre travaille avec 715 entreprises et maîtres d'apprentissage, soit un total de 759 adultes pour encadrer 1 089 apprentis.

Chaque pôle propose des formations qui mènent à différents diplômes :

#### **Diplômes de niveau 3 :**

- Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)
- Certificat Technique des Métiers (CTM)
- Certificat de Spécialisation (CS), anciennement Mention Complémentaire

#### **Diplômes de niveau 4 :**

- Baccalauréat Professionnel (Bac Pro)
- Brevet Technique des Métiers (BTM)
- Brevet Professionnel (BP)

#### **Diplôme de niveau 5 :**

- Brevet de Maîtrise (BM)

Le CFA s'appuie sur des maîtres d'apprentissage, avec certains qui sont double ou triple maîtres. Il est nécessaire de détenir au moins le statut de maître pour enseigner son métier.

Les jeunes sont formés en vue d'obtenir un titre professionnel plutôt qu'un diplôme classique.

Le taux de réussite au CFA est de 84,2 %, un résultat satisfaisant comparé à la moyenne de l'académie.

Cette année, le nombre d'apprentis a légèrement diminué, passant de 1 150 l'an dernier à 1 089, principalement parce que certaines entreprises n'ont pas trouvé de candidats à l'apprentissage. La filière commerce a particulièrement souffert d'une baisse d'effectifs, selon les employeurs, en raison d'un manque de candidats et de la concurrence d'autres écoles. La baisse démographique joue également un rôle, il faudra observer l'évolution lors de la prochaine rentrée. Le CFA dispose d'un site internet où sont publiées les actualités et les offres d'apprentissage. Lors des portes ouvertes, un "apprentissage dating" a été organisé.

Actuellement, le CFA recense les offres pour la prochaine rentrée. Les réseaux sociaux, notamment LinkedIn, jouent un rôle clé dans ce processus, avec une forte demande sur ces plateformes.

Chaque entreprise accueillant des apprentis est visitée une fois par an par un enseignant.

Le financement du CFA a évolué. Autrefois géré par la région Alsace Grand Est, il repose désormais sur 9 opérateurs de compétences, parmi les 12 créés et supervisés par France Compétences.

Le financement comprend également des subventions. Le CFA facture ses prestations suivant un processus en trois étapes, avec des paiements à 3, 6 et 9 mois. L'État joue un rôle clé dans cette organisation.

La région conserve certaines prérogatives pour soutenir le CFA, participant à hauteur de 50 000 à 80 000 euros. Les fédérations professionnelles contribuent aux besoins en équipement et en investissements.

Le budget global du CFA s'élève à 8 millions d'euros, et son montant varie en fonction du nombre d'apprentis inscrits.

Parmi les rénovations certaines ont déjà été réalisées, comprenant l'aménagement des jardins, la création d'un "mur des champions" pour mettre en valeur les talents, ainsi que la rénovation des salles des professeurs, des bureaux administratifs et de la direction.

D'autres travaux sont prévus, notamment la rénovation de cinq salles de cours, le pôle électricité CAP, et la création du STAM, un nouvel espace de convivialité pour les jeunes.

Pour être reconnu comme centre de formation, il est nécessaire d'obtenir la certification Qualiopi, qui garantit la qualité des prestations proposées par les organismes de formation. Cette certification est indispensable pour accéder aux financements publics et mutualisés. Elle repose sur 32 critères distincts et fait l'objet d'audits réguliers, réalisés tous les 18 mois, afin de maintenir l'éligibilité au financement.

Le centre accueille des apprentis âgés de 15 à 30 ans, avec des exceptions possibles pour les personnes en situation de handicap ou créant leur entreprise. Environ 80 jeunes bénéficient d'une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé), leur permettant de recevoir des jours de soutien supplémentaires.

Le rythme de l'alternance varie selon les branches professionnelles, avec des durées adaptées (courtes, moyennes ou longues).

Le CFA mène également des actions de découverte et de promotion. Il accueille des jeunes pour leur faire découvrir le centre et déploie un collaborateur dans les collèges pour présenter les formations. La plupart des jeunes inscrits ont déjà trouvé une entreprise, mais ceux qui n'en ont pas peuvent être accueillis temporairement, avec quelques mois pour en trouver une.

En cas de rupture de contrat avec un employeur, le CFA permet aux jeunes de rester inscrits sans contrat pour une durée maximale de 6 mois, afin de leur donner le temps de trouver une nouvelle entreprise, une mesure en place depuis 2018.

Le directeur de l'établissement nous a fait découvrir en détail les ateliers des divers pôles, tels que le pôle beauté (coiffure et esthétique), le pôle gastronomie (pâtisserie, boulangerie, boucherie-charcuterie et traiteur), le pôle énergie et construction (installation sanitaire, thermique, électricité et métallerie), le pôle automobile (maintenance automobile) et le pôle commerce (métiers de la vente et du commerce).

La visite s'est conclue par quelques mots de remerciement du président du club Daniel GEORGES, qui a exprimé sa gratitude envers le directeur pour nous avoir fait découvrir le CFA, suivis d'un moment convivial autour d'un verre de l'amitié.

Date des prochaines réunions :

Statutaire

Lundi 24 Mars 2025 à 12h30 au siège de l'hôtel Europe

<https://xoyondo.com/dp/skywq25141380bt>

**Inscription avant jeudi 20 Mars 2024 à 12h**

Dîner avec conjoint – Conférence sur le thème de la psychonomie par Claude Yves PELS

Lundi 31 Mars 2025 à 19h00 au siège de l'hôtel Europe

<https://xoyondo.com/dp/w30nru4qfa626y5>

et intronisation de Jacques TAGLANG lors de cette soirée.